© www.Marches-Publics.info **Imprimer**

PUBLICATION LE 01 août 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Nouvelle République - Ed. Indre - version Integrale

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
Place de la Victoire et des Alliés
SMGP
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 37 63
SIRET 22360001600016
Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	**RENOVATION GTB ET ECONOMIES D'ENERGIE AU CENTRE COLBERT BATIMENTS "E" et "I" A CHATEAUROUX - 2 LOTS**
Référence	PA2025146ET147
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	INDRE 36020 CHATEAUROUX
Durée	15 mois
Description	Pour le lot n°1 les délais d'exécution de chacune des tranches sont laissées à l'initiative des candidates sans pouvoir dépasser les délais plafonds. Pour le lot n°2 le délai d'exécution est de 6 mois. Les périodes de préparations d'un mois sont incluses dans ces délais. Le lot n°1 est décomposé en tranches définies ci dessous : TF : Travaux d'électricité - chauffage - ventilation - plomberie et GTB TO1 : Remplacement des émetteurs électriques TO2 : Optimisation de la diffusion d'air TO3 : Équilibrage dynamique des antennes principales des réseaux Critères de sélections pour le lot n°1 : - Prix : 60% - Valeur technique de l'offre : 20% - Délai d'exécution : 20% Critères de sélections pour le lot n°2 : - Prix : 70% - Valeur technique de l'offre : 30%
Code CPV principal	**45454000** - Travaux de restructuration
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Electricité - chauffage - ventilation Description : TF : travaux de ventilation, de chauffage et de climatisation. Intervention sur 183 ventilateur/convecteur. TO 1 : Remplacement des émetteurs électrique 74 U TO 2 : Optimisation de la diffusion d'air, remplacement des grilles de soufflages 162 U TO 3 : Equilibrage dynamique des antennes principales des réseaux, mise en place d'une vanne d'équilibrage dynamique des accessoires associés 13 U. Lieu d'exécution : 36000 Châteauroux		**45315000**
N° 2	Menuiseries Description : Obturation des entrées d'air 227 U. Lieu d'exécution : 36000 Châteauroux		**45421000**

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Oui
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution du marché.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur
administratifs
Service des marchés
Tél : 02 54 08 37 54

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **15/09/25 à 17h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Procédures de recours
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cédex
Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160
adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Introduction des recours
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé précontractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme
Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès…) :
DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.
Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.
Groupement solidaire ou conjoint.
Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres

du groupement.

Envoi le 01/08/25 à la publication
Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre